

La section fribourgeoise offre des prestations pour les seniors depuis 1923

Pro Senectute célèbre ses 100 ans

« LISE-MARIE PILLER

Vieillesse » Pro Senectute Fribourg souffle ses 100 bougies. Pour l'occasion, la fondation sise au Passage du Cardinal, à Fribourg, s'offre des pistes de pétanque adaptées, destinées aux habitants du complexe d'à côté Diabolo Menthe, aux collaborateurs et aux voisins. Elle propose aussi un riche programme d'activités, présenté lors d'une récente conférence de presse (voir ci-après).

L'occasion de revenir sur l'histoire de l'institution, dont la mission est d'offrir des prestations aux personnes âgées.

«Pro Senectute a lutté, dès ses origines, pour l'introduction de l'AVS en Suisse. Aujourd'hui encore, la fondation est assez liée à la politique fédérale de la vieillesse: les relations sont fréquentes et étroites», explique Pierre Aeby, président du conseil de fondation.

«La stabilité de notre fondation est due au fait que nous sommes rattachés à une organisation nationale»

Emmanuel Michielan

Pour comprendre le contexte, remontons jusqu'en 1947 grâce à un feuillet historique réalisé avec l'aide de l'historien Jean-Pierre Dorand. Cette année-là, l'assurance-vieillesse est votée. Avant cela, il a fallu agir. Car si les seniors ne peuvent pas être aidés par leur famille ou la charité privée, ils doivent être recueillis dans des «asiles pour vieillards». Dans le canton, seules quatre institutions sont destinées aux personnes âgées, à côté de «maisons de pauvres». «Souvent, les gens assistés n'avaient pas le droit de vote et étaient mal vus socialement, car ils étaient à la charge des communes, qui n'avaient parfois pas les moyens. Le minimum était déposé pour la nourriture», détaille Jean-Pierre Dorand.

Aider les nécessités

Emue par cette situation, la Société suisse d'utilité publique, composée de philanthropes aidant les nécessiteux, crée formellement la fondation Pour la vieillesse en 1918. Des sections cantonales naissent, celle de Fribourg voit le jour en 1923. Il faut dire qu'une «enquête sur les vieillards» menée peu de temps auparavant établit noir sur blanc



Les pistes sont destinées aux seniors ainsi qu'aux collaborateurs de Pro Senectute et aux voisins. Le but est aussi d'encourager la pratique de sport chez les personnes âgées en général, via une mini-campagne. Charly Rappo

la nécessité d'un tel organisme: 473 seniors y déclarent être dans le besoin et ne pas être secourus. Un fonds cantonal de secours est créé, et une collecte est réalisée par des élèves d'école primaire.

Tout cela n'aurait pas été possible sans un homme, le député Léon Genoud, qui préside la section fribourgeoise à ses débuts. Une collecte annuelle est aussi organisée par la Direction de l'instruction publique. Environ 2300 francs sont rassemblés en 1923, ce qui permet de secourir cinq personnes âgées dans le canton. En 1945, plus de 24 000 francs sont répartis entre 794 personnes.

Aujourd'hui, l'aide financière reste un des objectifs de Pro Senectute, mais l'AVS et le deuxième pilier ont pu poser une base, comme le rappelle Emmanuel Michielan, directeur actuel de Pro Senectute Fribourg. «Ce n'est plus tellement de survie dont il s'agit mais du maintien en forme, car les personnes âgées vivent plus longtemps et en meilleure santé», glisse Jean-Pierre Dorand.

Créer du lien

Pro Senectute propose donc de nombreuses activités. L'idée est avant tout de créer du lien entre les seniors, avec la disparition de nombreux bistros de village qui servaient de lieu de rassemblement. Il y a eu d'autres changements au fil du temps: «Au début, les préfets et des conseillers d'Etat faisaient partie de la fondation», précise Emmanuel Michielan, soulignant que les personnes âgées sont aussi des partenaires de l'institution.

Quant au nom Pro Senectute (pour la vieillesse en latin ndlr), il est adopté en 1978. Il existe un siège secondaire à Bulle et des centres de consultations décentralisés dans chaque district. «Je pense que la stabilité de notre fondation est due au fait que nous sommes rattachés à une organisation nationale. 30% de notre revenu provient aussi de la Confédération, via un contrat de prestations», précise Emmanuel Michielan.

Les défis à relever restent nombreux. Le directeur veut que la fondation soit plus présente dans toutes les régions et souhaite obtenir davantage de financement de la part du canton et des communes (qui couvre actuellement 4% du budget de Pro Senectute Fribourg). Car la population des 65 ans et plus doublera d'ici à 2040, selon les estimations, et il faut y faire face. «Il ne s'agit pas de penser uniquement aux hôpitaux et aux EMS, mais au maintien à domicile, notamment à l'assistance et à l'accompagnement», précise Emmanuel Michielan, qui encourage le développement de logements adaptés. »

ACTIVITÉS AU PROGRAMME EN GUISE DE GÂTEAU D'ANNIVERSAIRE

Afin de fêter les 100 ans de Pro Senectute Fribourg, plusieurs activités spéciales sont prévues. Deux séances gratuites pour découvrir l'aquagym sont agendées mercredi 23 août et vendredi 25 août aux Bains de la Motta. Trois escapades en car, adaptées aux personnes à mobilité réduite, auront lieu en septembre à destination de Lucerne et du lac des Quatre-Cantons, des

chutes du Rhin et du Jura. Informations et inscriptions au 026 347 12 40. Puis le samedi 30 septembre, une journée découverte du Centre sportif du Platy, à Villars-sur-Glâne, gratuite, permettra de découvrir et de tester de la gymnastique, du tchoukball, des danses du monde, du Walking football (pratiqué en marchant), etc. Le 5 décembre représentera l'occasion

de réunir les bénévoles s'investissant pour Pro Senectute et de les remercier. L'année prochaine, le 11 mars, cap sur le Palais fédéral avec une visite guidée donnée par Dominique de Buman, ancien président du Conseil national, et Pierre Aeby, ancien conseiller d'Etat et président du conseil de fondation de Pro Senectute Fribourg. LMP

Il prévoit un «petit gag» avant le dépôt de son initiative

Parkings gratuits » Le conseiller général fribourgeois Claudio Rugo et ses alliés organisent le 22 août un cortège de voitures à 20 km/h.

Claudio Rugo, conseiller général de la ville de Fribourg, l'a annoncé dans un communiqué diffusé aux médias. Il coorganisera le 22 août «un cortège de voitures semi-improvisé» de

10 h à 11 h de l'Hôtel de Ville au Contrôle des habitants. Le but? Marquer le coup, juste avant le dépôt des signatures de l'initiative communale intitulée «La première heure de parking gratuite à Fribourg».

Il est annoncé dans le courrier que Le Centre, le PLR et l'UDC, ainsi que des représentants du TCS, de GastroFribourg, de l'Association des intérêts des

commerçants et artisans des Quartiers de la Basse-Ville et de l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services se joindront au cortège.

Contactée par La Liberté, la ville de Fribourg annonce qu'aucune autorisation n'a été demandée. Problématique? Pas forcément, nous répond-on, tant que les participants n'enfreignent pas la circulation, ne

gèneront pas la fluidité du trafic et les trajets des services d'urgence. Mais rouler à moins de 20 km/h n'est-il pas punissable? «Tout dépend du nombre de véhicules. Il y aura certainement une intervention de la police cantonale si des dizaines de voitures gênent le trafic», assure Alexandre Brodard, chargé de communication de la ville. » GEOFFROY BRÄNDLIN

PUBLICITÉ